



HAL
open science

Évaluer la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement d'étudiants à l'orientation : le rôle de la temporalité étudiante

Juliette Robert

► To cite this version:

Juliette Robert. Évaluer la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement d'étudiants à l'orientation : le rôle de la temporalité étudiante. L'évaluation face au défi de la diversité et de l'inclusion : entre normes et différenciations, Jan 2024, Braga, Portugal. hal-04436322

HAL Id: hal-04436322

<https://hal.science/hal-04436322v1>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluer la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement d'étudiants à l'orientation : le rôle de la temporalité étudiante

Juliette Robert

Introduction

Face aux échecs, aux abandons et aux réorientations nombreuses dans l'enseignement supérieur français (Dutercq et al., 2018 ; Lugnier et al., 2020 ; Minault et al., 2020), des dispositifs d'accompagnement à l'orientation se développent. L'orientation se réfère ici au choix que les étudiants en première année de licence (bachelor) font, soit la poursuite d'études, soit la réorientation, soit la pause ou l'arrêt de leurs études. On entend par dispositif un agencement intentionnel, stratégique et finalisé d'humains et d'artefacts (Albero, 2022). Dans les évaluations de ces dispositifs, les indicateurs restent centrés sur les résultats (Younès et al., 2020). Toutefois, la littérature relève une faible participation récurrente des étudiants ciblés (Plumat *et al.*, 2012), ce qui incite à nous interroger : de quoi la faible inscription est-elle le nom ? Quels sont les vécus (Schütz, 1987), des étudiants comme des acteurs ? De telles recherches pourraient permettre de documenter les contextes de mise en œuvre des dispositifs afin d'éclairer les responsables des projets sur les processus à l'œuvre.

Cette communication est issue d'une recherche doctorale plus large portant sur l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement à l'orientation Réopass. La mise en œuvre peut être définie comme un « moment de l'action publique où la décision se confronte à la réalité à travers l'application des directives gouvernementales » (Mégie, 2019, p. 1). On s'appuie sur l'approche écologique de l'évaluation développée par Younès (2020), qui propose d'investiguer les « conditions de milieu et de sens » et cherche à mettre en lumière les subjectivités (Younès, 2020, p. 13). À partir de cette approche, on interroge le vécu des étudiants inscrits et non-inscrits. La littérature mentionne que les choix d'orientation ne sont pas toujours définis au moment où les étudiants doivent en formuler (Biémar *et al.*, 2003), ce qui témoigne que le rythme institutionnel *synchronise*, selon la terminologie de Pineau (2000), le rythme subjectif des étudiants. Et ceci nous interroge quant au vécu *temporel* des étudiants à l'égard de leur orientation. D'où le titre de notre communication : « Evaluer la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement d'étudiants à l'orientation : le rôle de la temporalité étudiante ». On conçoit le dispositif comme un construit social situé. On cherche à savoir : En quoi la temporalité étudiante en orientation intervient dans la mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation ?

Deux questions vont nous guider : 1) Selon le point de vue des étudiants, comment la temporalité de maturation d'un choix en orientation intervient-elle dans l'inscription des étudiants à l'accompagnement ? 2) Quels synchroniseurs de temps les acteurs identifient-ils sur la temporalité des étudiants en orientation ?

Pour les traiter, nous allons d'abord présenter le dispositif Réopass, puis la méthodologie mixte, avant de présenter les résultats pour les deux questions et de les discuter.

Présentation de Réopass

Réopass est mis en œuvre à l'Université Clermont-Auvergne (France). Son objectif est d'accompagner les étudiants dans la construction d'un projet d'orientation. Il prend la forme de séances en travaux dirigés. Les étudiants ont le choix entre ce dispositif ou de la remédiation (disciplinaire) ou la méthodologie du travail universitaire (méthode de travail). Ils peuvent choisir de s'inscrire à l'accompagnement à l'orientation soit à partir du semestre 1 (de septembre à début

janvier), soit à partir du semestre 2 (de janvier à juin). 55 heures sont ventilées pour l'année universitaire, et concerne les étudiants de L1 de quatre filières : administration économique et sociale (AES), droit, économie et gestion. La mise en œuvre du dispositif inclut des acteurs variés : administratifs, enseignants-chercheurs et politiques.

Méthodologie

Cette communication repose sur une méthodologie mixte.

D'une part, les étudiants inscrits et non-inscrits en Réopass sont interrogés par un questionnaire longitudinal administré en début, en fin d'année 2020-2021 et en début d'année suivante sur leur niveau de décision vocationnelle par une question fermée posée aux trois temps (T1 ; $n_{\text{inscrits}}=30$; $n_{\text{non-inscrits}}=570$; T2 ; $n_{\text{inscrits}}=30$; $n_{\text{non-inscrits}}=570$; n+1, T3 ; $n_{\text{inscrits}}=27$; $n_{\text{non-inscrits}}=128$) et ils sont interrogés sur les raisons de s'inscrire ou de ne pas s'inscrire dans le dispositif, par une question ouverte posée en début d'année après qu'ils aient fait leur choix d'option (n=791 réponses traitées).

D'autre part, un corpus de 18 entretiens semi-directifs portant sur la mise en œuvre du dispositif est analysé. Les entretiens sont réalisés auprès de quatre personnes en charge de la mise en œuvre, sept enseignants-référents, trois personnels du service des inscriptions, deux responsables du dispositif à l'échelle politique de l'université et deux personnels liés à des services universitaires d'appui aux données.

L'analyse du corpus d'entretiens est réalisée à partir d'une analyse de contenu thématique (Paillé & Mucchielli, 2021), par un codage ouvert, non défini avant l'analyse. Cela consiste à repérer des thèmes, puis à les catégoriser (Mucchielli, 1996, p. 259).

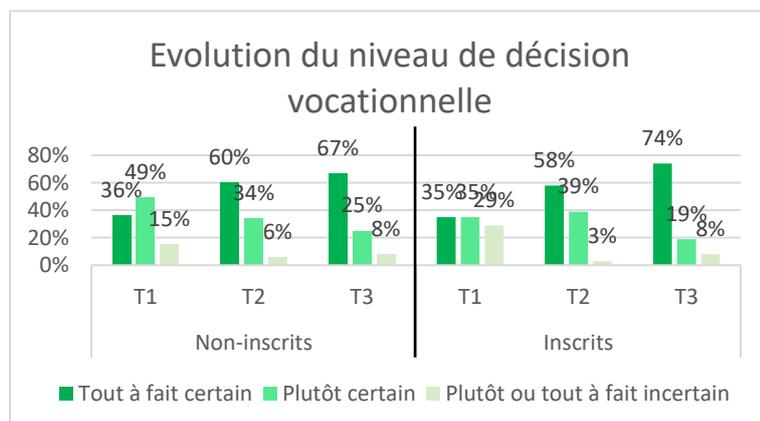
Résultats

Résultat 1 : évolution du niveau de décision vocationnelle

En termes de décision vocationnelle, pour les étudiants inscrits comme pour les non-inscrits, la part d'étudiants *tout à fait certains* de leur projet augmente au fil de l'année et cette augmentation se poursuit à l'année suivante. En parallèle, la part d'étudiants *incertains* de leur projet diminue dans les deux groupes.

La proportion des pourcentages plus élevée chez les ex-inscrits au T3 peut être liée à l'échantillon de petite taille, mais on peut y déceler *a minima* une tendance.

1. Evolution du niveau de décision vocationnelle chez les inscrits et les non-inscrits



Résultat 2 : la place de la temporalité des étudiants dans la mise en œuvre de l'accompagnement

L'analyse des entretiens des acteurs fait émerger des tensions de temporalités aux niveaux individuel, organisationnel et institutionnel. On repère plus particulièrement des tensions avec la temporalité de l'accompagnement et celle institutionnelle de l'administration.

Temporalité étudiante et celle de l'accompagnement

La temporalité de l'accompagnement semble étroitement liée à celle des étudiants à l'égard de leur orientation. En effet, l'accompagnement est tributaire de la prise de conscience des étudiants de leur niveau académique, et, par-là, de la nécessité de questionner leur orientation. L'analyse des entretiens permet de mettre en lumière deux formes de temporalités. La première est individuelle, singulière pour chaque étudiant :

« il faut le temps qu'ils digèrent, tous les étudiants sont pas capables de digérer ça en un semestre ou enfin en 25 heures d'atelier, parfois il leur faut un peu plus de temps » (RP3)

« les individus sont vraiment pas tous égaux sur le temps qu'ils vont mettre à réaliser ça » (RP4)

La seconde forme est organisationnelle et expérientielle puisqu'elle est tributaire des notes du semestre 1 et à leur expérience dans la formation suivie. Le temps et l'expérience vécue de la première année de licence leur permettraient de mieux identifier leur niveau et leur intérêt à l'égard de la formation suivie :

« au bout d'un mois et demi "d'accord mais vous avez eu 2,5 au devoir de maths euh c'est en bossant beaucoup ça ?" [...] En vérité c'est là où ils commencent à se poser des questions, à se dire "est-ce que je suis vraiment à ma place ?" » (ENSREF4)

Dans cette perspective, la proposition d'un accompagnement à l'orientation dès le début d'année est jugée trop tôt :

« la proposition de passer en Réopass intervient trop tôt. Alors c'est sûr qu'aux entretiens de septembre tous les étudiants qui arrivent sont assez confiants. » (ENSREF5)

En revanche, un accompagnement qui commencerait à partir du semestre 2 s'adapterait difficilement à la temporalité étudiante du fait que les étudiants ont besoin d'un temps de réflexion et de mise en question de leur orientation :

« ça fait un accompagnement raccourci et je ne suis pas sûre de réussir sur le deuxième semestre à pouvoir les aider vraiment à se réorienter, le temps qu'ils réfléchissent à un nouveau projet, qu'ils acceptent l'échec » (ENSREF3)

Enfin, le début de l'accompagnement pourrait avoir lieu plus tard dans le premier semestre :

« peut-être que le début des ateliers et le moment où les responsables de Réopass présentent aux étudiants pourrait être décalés dans l'année et arriver au moins un mois voire un mois et demi peut-être après les vacances de Toussaint, quand les étudiants ont compris un petit peu le fonctionnement » (ENSREF5)

... Mais il se heurterait aux contraintes temporelles administratives.

Temporalités étudiante et administrative

La temporalité administrative est régie par les règles administratives, comme les délais de constitution des groupes d'étudiants. Les groupes doivent être constitués en début d'année jusqu'à une date-butoir. Cette temporalité apparaît à deux moments de l'année et son importance sur celle de l'étudiant se pose de façon différente.

Premièrement, en début d'année universitaire, la constitution des groupes se fait par les choix d'option des étudiants, ce qui soulève l'importance du moment d'information auprès des étudiants :

« il faudrait peut-être réfléchir justement à présenter Réopass peut-être avant la pré-rentree, [...] s'aligner en fait à la licence que ça soit L1 éco, gestion ou droit de se dire qu'à cette date voilà faut que ce soit bouclé » (SCO3)

Deuxièmement, la constitution des groupes se produit à nouveau à l'entrée du semestre 2. Mais elle se fait avant que les étudiants aient reçu leurs notes du semestre 1, ce qui limite la possibilité pour les étudiants de prendre conscience de leur niveau académique :

« en début de deuxième semestre ça serait bien de pouvoir réorienter des jeunes vers Réopass, mais le problème c'est qu'on a les résultats du premier semestre que début février ou mi février et là c'est trop tard pour faire leur choix. » (ENSREF4)

Discussion

En guise de discussion, d'abord, l'augmentation du niveau de décision vocationnelle nous interroge sur ses causes : On émet deux hypothèses, celle d'une décision réelle du choix d'orientation en lien avec la découverte de leur formation. Et celle d'une décision artificielle face à la nécessité de formuler un projet « dans les temps ».

L'augmentation du niveau de décision vocationnelle nous amène à concevoir la première année de licence comme un « moment d'errance » de certains étudiants à l'égard de leur orientation. L'errance, de *errare*, a deux sens, celui de se mouvoir sans but, de se perdre, et celui de se tromper, de faire *erreur*. L'errance est aussi une épreuve de perte de soi selon Berthet (2007). Mais l'errance n'est pas qu'un mouvement sans but apparent, elle est en réalité une quête de soi. Selon Berthet, dans l'errance, « l'objectif n'est pas de se perdre mais au contraire de se trouver » (Berthet, 2007, p. 11).

L'accompagnement à l'orientation apparaît alors, non pas comme une démarche d'évitement de l'errance, mais au contraire admet aux étudiants une liberté d'errer et agit comme une source d'individuation. Selon l'interactionnisme symbolique, l'accompagnement constitue un cadre d'interactions sociales dans lequel se déploie un processus d'attribution de sens qui peut faire sortir l'individu de l'errance. Selon Mead, « puisque le soi est social, c'est un soi qui se réalise par sa relation avec les autres » (Mead, 2011, p. 264).

La temporalité des étudiants en orientation se synchronise à celle de la dimension du fonctionnel de référence selon Albergo (2010), et en particulier ici celle de l'université, par son administration, qui rend moins flexible l'inscription à l'accompagnement. La temporalité étudiante est également synchronisée à celle du fonctionnement de l'enseignement supérieur par le calendrier de Parcoursup. Au moment où les choix doivent être arrêtés, certains étudiants ont un choix définitif, pour d'autres, il reste une incertitude. L'adaptation de l'étudiant au rythme institutionnel est un enjeu pour son *affiliation* à l'université (Coulon, 2005 ; Magro, 2017). En effet, ce que Coulon nomme l'affiliation institutionnelle nécessite pour l'étudiant de s'approprier la temporalité de l'université, rencontrée à différents moments de l'année (Coulon, 2005, p. 164).

Conclusion

Pour conclure, cette étude s'inscrit dans une visée de développer la connaissance de la mise en œuvre des dispositifs évalués. L'indécision en début d'année conduit les étudiants concernés à privilégier majoritairement la découverte de leur formation et de leur niveau académique. Ces résultats nous ont amené à considérer la première année comme un « moment d'errance » et l'accompagnement comme un cadre favorisant l'individuation. Deux temporalités synchronisent celle des étudiants, à savoir celle institutionnelle par son administration et celle de Parcoursup. La première rend moins flexible l'inscription des étudiants à l'accompagnement. La seconde est celle en fonction de laquelle les choix doivent être définis. Mais l'adaptation de l'étudiant à la temporalité institutionnelle relève d'un enjeu d'affiliation à l'université.

Enfin, cette étude a tenté de mettre en évidence le rôle de la temporalité étudiante en orientation dans la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement à l'orientation. Mais beaucoup de questions restent en suspens : comment les étudiants font-ils leur choix d'option ? Comment les tensions de temporalités se manifestent-elles chez les acteurs impliqués ? Quelles sont les autres composantes de la mise en œuvre en dehors de l'approche temporelle ? Nous avons besoin d'études complémentaires et issues d'autres contextes pour appréhender les freins et les leviers de la mise en œuvre d'un dispositif et par-là pour comprendre le fonctionnement des institutions qui les hébergent.

Références

- Albero, B. (2010). La formation en tant que dispositif : du terme au concept. In B. Charlier, *Apprendre avec les technologies* (p. 47-59). Presses Universitaires de France.
- <https://www.cairn.info/apprendre-avec-les-technologies--9782130575306-page-47.htm>
- Albero, B. (2022). Dispositif. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 135-139). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- <https://doi.org/10.3917/dbu.jorro.2022.01.0135>
- Berthet, D. (2007). *Figures de l'errance*. L'Harmattan.
- Biémar, S., Philippe, M.-C., & Romainville, M. (2003). L'injonction au projet : Paradoxe et infondée ? *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32/1, 31-51.
- Coulon, A. (2005). *Le métier d'étudiant : L'entrée dans la vie universitaire*. Économica : Anthropos.
- Dutercq, Y., Michaut, C., & Troger, V. (2018). *Politiques et dispositifs d'orientation : Un bilan international* [Rapport de recherche]. Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO).
- Lugnier, M., Flégès, A., Wexler, F., Rey, O., & Lacroix, D. (2020). *L'orientation, de la quatrième au master* [Rapport thématique annuel de l'IGESR]. IGESR.

- Magro, R. (2017). Concordance des temps et réussite scolaire : Quand le temps des uns n'est pas toujours le temps des autres. In H. Levilain & A. Mouchtouris, *Temps et devenir : Sociologie de l'expérience du temps* (p. 49-73). Editions Le Manuscrit Savoirs.
- Mead, G. H. (2011). *L'esprit, le soi et la société*. Presses universitaires de France.
- Mégie, A. (2019). Mise en œuvre. In L. Boussaguet, *Dictionnaire des politiques publiques: Vol. 5e éd.* (p. 345-351). Presses de Sciences Po.
- Minault, B., Girardey-Maillard, M., Jeauffroy, B., Jellab, A., & Bergerat, S. (2020). *La réorientation dans l'enseignement supérieur*. Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e édition). Armand Colin.
- Pineau, G. (2000). *Temporalités en formation : Vers de nouveaux synchroniseurs*. Economica.
- Schütz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Méridiens Klincksieck.
- Younès, N. (2020). *Vers une évaluation écologique dans l'enseignement supérieur : Dispositifs et transformations en jeu* [Habilitation à diriger des recherches, Université de Lorraine].
- Younès, N., Robert, J., Guyon, E., & Auriac-Slusarczyk, E. (2020). Accompagner la réorientation en licence : Une évaluation de l'implantation d'un dispositif d'aide à la réussite. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, 58, 1-18.